



COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le 28/02/2024

ID : 040-214001554-20240223-240223H1504H1-DE



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 23 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-trois février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

Date de la convocation : mardi 20 février 2024

Présents :

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Cédric CHATON, Carine DUPUY, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marc VERNIER, Marie DURAN

Absents :

Pouvoirs :

Véronique MORA a donné pouvoir à Mme GARROUSSIA; Pierre SANCHEZ a donné pouvoir à M. CHATON

Nombre de membres afférents 15

Nombre de membres en exercice 15

Présents 13

Pouvoirs 2

Votants 15

N° DEL20240223-004

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE

Considérant la volonté de la municipalité d'intégrer une démarche vertueuse dans l'ensemble des projets majeurs de la collectivité,

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire concernant la salle polyvalente qui est un lieu utilisé 70% du temps par le collège de LINXE, et le reste du temps par les associations locales.

Considérant l'objectif est de réaliser des économies dans la consommation électrique de ce bâtiment qui grève notre budget énergie à hauteur de 40%.

La Commune de Linxe souhaite déposer une demande de subvention au titre du Fonds vert 2024 avec le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui :

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

AIDES DEMANDÉES			
Intitulé des aides demandées	Dépenses HT	Taux	Montant de la subvention demandées
DETR/DSIL	411 074.60 €	22.61%	92 944,00 €
Fonds Verts	411 074.60 €	41.83%	171 952.68 €
Département	411 074.60 €	15.07%	61 963,00 €
CEE	411 074.60 €	0,49%	2 000,00 €
Autofinancement	411 074.60 €	20,00%	82 214.92 €
Subventions totales du projet		100,00%	328 859.68 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

Le dépôt du dossier de demande de subvention au titre du Fonds Vert 2024.

ARTICLE 2 -

L'approbation du plan de financement prévisionnel.

ARTICLE 3 -

L'autorisation consentie à Monsieur le Maire afin de signer tout document relatif à cette opération

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , 27/02/2024

La Secrétaire de Séance

Carine DUPUY

Thierry GALLEA